



## Edito - Les mots du maire



Nous y voilà ! L'année 2022 nous attend avec son lot habituel de bonnes et de mauvaises nouvelles pour chacun de nous. Que souhaiter ? Nous avons l'embarras du choix ! Bien sûr, évidemment, la fin de cette pandémie ! Si évidemment ce virus ne disparaîtra pas, nous pouvons au moins espérer qu'il nous laisse tranquilles collectivement. L'immunité collective est proche et les scientifiques le pensent, ce coronavirus deviendra endémique, habituel mais beaucoup moins grave. Alors souhaitons le retour de la bise et de la poignée de mains dès que possible cette année. **Au nom du Conseil Municipal, je vous renouvelle nos vœux de bonne année et de bonne santé pour vous-mêmes et pour vos proches.**

Pour la commune, les projets sont nombreux. Préparés en 2021 ainsi que nous vous en avons informés dans le bulletin d'octobre dernier, ils seront sur les rails en 2022. Pour l'heure, le Conseil Municipal va préparer le budget.

Le maire – Jean-Jacques BIC



## SOMMAIRE

PAGE 2 – DEMANDES D'URBANISME PAR INTERNET – TRAVAUX DANS L'ÉGLISE

PAGE 3 – MODIFICATION PLU ZONE 3N – REPAS DES AINÉS – ALEVAGE ETANG

PAGE 4 – ÉCOLE EMILE SCHMITT – ÉCOLE MARGUERITE REITZ

PAGE 5 – OUVERTURE DE CLASSE – ACCUEIL PERISCOLAIRE

PAGE 6 – ÉTAT CIVIL – DECORS DE NOËL – ENDURO VAL DE LORRAINE - FERMETURE DE LA MAIRIE

PAGE 7 – PAGE DES ASSOCIATIONS

PAGE 8 – PAGE DES ASSOCIATIONS

## URBANISME EN LIGNE

### NOUVEAU ! RÉALISEZ VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE

Pour vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme ...

✓ **Gagnez du temps !** Faites votre demande à tout moment et où que vous soyez

✓ **Évitez les frais !** Vous déposez vos dossiers numérisés en ligne

*Pour accéder à ce nouveau service*

– à partir du 1er janvier 2022 –

rendez-vous sur *le lien de télédéclaration*

→ du site internet de votre commune

→ du site de la Communauté de Communes du Bassin de Pont à Mousson

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE PONT-À-MOUSSON

Bassin de  
Pont-à-Mousson  
Communauté de Communes

A partir du 1er janvier 2022, il vous est possible de réaliser vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme dans une démarche simplifiée et sans frais.

Gagnez du temps ! Faites votre demande à tout moment et où que vous soyez,

Évitez les frais ! plus de reprographie de documents ou d'affranchissement en recommandé ; vous déposez vos dossiers numérisés en ligne.

La procédure vous permettra de créer votre dossier de demande en remplissant le formulaire CERFA adapté et en fournissant les pièces indispensables au traitement de votre dossier. Vous aurez besoin de fournir vos coordonnées (nom, prénom, adresse et date de naissance) et une adresse e-mail valide lors de votre inscription au portail pour que la Mairie puisse vous identifier et traiter votre demande.

**IMPORTANT :** Les dossiers déposés en mairie par voie papier continueront à être traités, un certificat de dépôt vous sera fourni mais ils ne seront enregistrés qu'après numérisation.

Pour accéder à ce nouveau service – à partir du 1er janvier 2022 – rendez-vous sur le lien de télédéclaration sur le site Internet de la commune ou celui de la Communauté de Communes :

AUTREVILLE-SUR-MOSELLE

<https://sve.sirap.fr/#/054031/connexion>



**ATTENTION :** les éléments à transmettre pour une demande d'autorisation déposée sur la téléprocédure sont identiques à ceux à fournir dans le cadre d'une demande sur support papier. Si vous avez des questions concernant l'élaboration de votre dossier, contactez la mairie.

## FISSURES DANS L'ÉGLISE



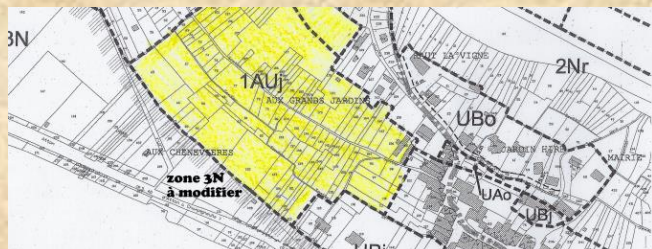
Avant de remédier aux fissures qui sont apparues sur la voûte de l'église, diverses études sont nécessaires. Deux bureaux d'étude ont été contactés : le premier pour un diagnostic du bâtiment et le second pour réaliser une étude du sol et des fondations de l'église. Des devis ont été fournis pour un montant total de 7 400 €. Nous attendons l'expertise et le feu vert de notre assurance pour faire procéder aux analyses. En attendant, par sécurité, l'église doit rester fermée au public.

## MODIFICATION ZONE 3N DU PLU

Le conseil municipal a entrepris la modification simplifiée de la zone 3N afin d'autoriser la création d'une voirie d'accès au nouveau lotissement par la route départementale. La démarche est maintenant terminée. Le dossier de consultation a été mis à la disposition du public à la mairie et sur le site Internet

de la commune et aucune remarque n'a été relevée suite à cette mise à disposition.

Le Conseil Municipal a donc délibéré lors de sa séance du 22 décembre 2021 et validé à l'unanimité cette modification de la zone 3N du PLU. Cette délibération peut être consultée sur le site de la commune. Le dossier de modification reste également à disposition du public.



#### Texte de la modification apportée :

*En zone 3N sont également autorisés les constructions, installations, aménagements, équipements d'infrastructure et de superstructure, et ouvrages liés ou nécessaires au fonctionnement des voiries, des réseaux, des services publics et/ou des équipements d'intérêt collectif sous réserve de ne pas porter atteinte au paysage, à l'environnement, à la salubrité ou la sécurité publique.*

## REPAS DES AINES



Retrouvailles ! Invités par les communes d'Autreville et Millery, les Aînés de nos deux villages se sont réunis autour d'un repas le dimanche 14 novembre. Les propriétaires, Ingrid et Victor, ainsi que le personnel du restaurant « La Table de l'Étang » nous ont accueillis les bras ouverts et nous ont proposé un repas de fête. La bonne humeur était au rendez-vous et les deux maires ont mis en avant leur plaisir de réunir de nouveau les Aînés de nos deux communes. Les doyen et doyenne de nos villages, Charlotte CANET et Bruno LISCIATI, nous ont fait l'honneur de participer à ce repas. Les conseillers municipaux étaient également invités, contrepartie bien méritée en reconnaissance de leur engagement bénévole pour Autreville et Millery. Ils ont pu ainsi faire connaissance et échanger avec les habitants présents. Un beau dimanche à la campagne en somme.



## ALEVINAGE ETANG COMMUNAL



Moment toujours attendu par les pêcheurs, l'alevinage de l'étang communal a été effectué le 23 novembre. 110 kg de brochets et 60 kg de sandres sont venus augmenter la population des poissons de l'étang pour un coût total de 3 350 €. Cet alevinage est effectué chaque année avec des poissons de belle taille, déjà pêchables, afin d'éviter la prédation précoce de poissons trop petits.

## ECOLE EMILE SCHMITT



Au mois de novembre, nous sommes allés à la médiathèque de Dieulouard où Céline nous attendait pour nous lire des histoires sur des livres animés. Puis nous avons reçu une conteuse à l'école, qui est venue nous raconter une histoire originale des 3 petits cochons.

L'arrivée de l'automne nous a permis de découvrir ses jolis paysages colorés depuis le haut du village. Ce fut également l'occasion de parler des légumes et des fruits que l'on mangeait en cette saison et de préparer une bonne soupe de légumes.



En décembre, la Communauté de Communes du Bassin de Pont à Mousson nous a offert une séance de cinéma à Blénod les Pont à mousson : *Le Noël de Petit lièvre brun*. Notre projet d'école portant sur le cinéma, nous avons apprécié de découvrir la salle de cinéma, les projecteurs, l'écran et bien sûr les films d'animation proposés.



Pour finir l'année 2021 et ce, malgré la crise sanitaire, nous avons fait un petit goûter de Noël à l'école, entre nous. A cette occasion, le Père Noël nous a rendu visite, tout comme le Saint Nicolas quelques semaines auparavant. Chacun a reçu un cadeau de Noël. Et pour bien commencer 2022, nous avons fêté cette nouvelle année autour de bonnes galettes des rois. Alice, Alicia et Céleste étaient les reines de ce jour

puisqu'elles ont trouvé la fève dans leur part de galette.



## ECOLE MARGUERITE REITZ

Malgré les contraintes sanitaires, les élèves ont fêté Noël à l'école, pour certains avec quelques jours de retard ! Comme chaque année, les élèves ont reçu un petit cadeau : un livre. Ils ont aussi dégusté un petit goûter amélioré !

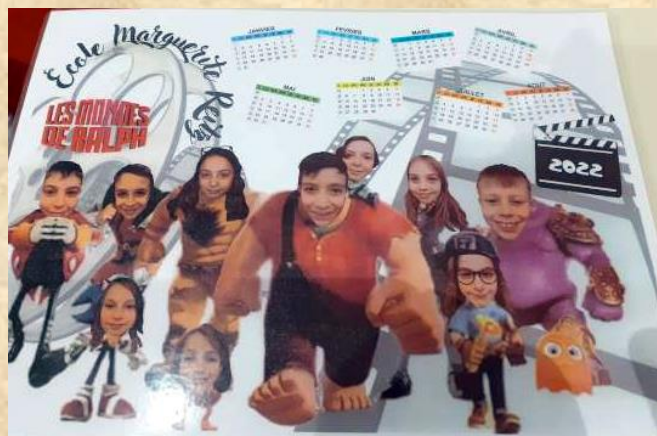


Suite à leur participation aux cérémonies de commémoration du 11 novembre, les CE2 CM1 CM2 ont travaillé sur les notions de paix et de liberté ainsi que sur les symboles de la République française. Cela a été l'occasion de produire une œuvre collective sur ces thèmes.



Cette année les élèves de CE2 CM1 CM2 jouent régulièrement au scrabble. Pour l'instant, nous nous entraînons surtout à trouver le plus de mots et surtout

les plus longs à partir d'un tirage de 7 lettres ! Bientôt nous allons les placer sur la grille du célèbre jeu. Cette semaine, le tirage était : C I P R A N E



Les élèves de l'école ont fait leur cinéma pour proposer aux familles de jolis calendriers sur fond d'affiches de cinéma, thème de cette année scolaire ! Ce thème sera notamment abordé en avril avec la venue d'encadrants spécialisés pour une initiation au cinéma et nous espérons pouvoir produire un spectacle en fin d'année avec le cinéma comme fil conducteur.



Après quelques jours de « liberté », les élèves ont été contraints de remettre le masque depuis le mois de novembre, d'abord à l'intérieur puis également à l'extérieur.

Les activités et notamment les activités sportives sont impactées par le protocole sanitaire qui est régulièrement adapté... Malgré toutes les précautions prises et le travail minutieux de nettoyage et désinfection réalisé plusieurs fois par jour, de nombreux élèves (et adultes) ont été touchés par la Covid-19, fort heureusement sans gravité. Toutefois les absences des uns et des autres et les nombreuses contraintes compliquent la vie de l'école.

Nous attendons tous avec impatience des jours plus cléments !

## OUVERTURE DE CLASSE



La nouvelle est officielle depuis quelques jours. Le Directeur Académique l'a annoncé : une classe sera ouverte dans le RPI Millery-Autreville, la seule sur la circonscription. L'école d'Autreville devrait donc retrouver sa deuxième classe, sous réserve du maintien des effectifs actuels. L'organisation pédagogique qui sera mise en place à la prochaine rentrée de septembre sera discutée en conseil d'école.

## ACCUEIL PERISCOLAIRE



Mercredi 15 décembre, Xavier et sa baraque à jeux, la ludothèque itinérante de Familles Rurales, nous a fait le plaisir de partager un après-midi jeux de société. Avec Azul, Kitty Bitty, Moster soup et une dizaine d'autres jeux, nous avons passé un bon moment ! Hâte de revoir Xavier...



Dans le cadre des activités régulières de l'accueil périscolaire, un groupe d'enfants journalistes encadré par Mélanie proposera régulièrement un journal de Bricoles et Galipettes. Le premier numéro de « KID JOURNALIST » sera distribué avec ce bulletin.

## AVIS DE NAISSANCE



Claryss MILLET est venue au monde le 15 décembre 2021. Fille de Luka MILLET et de Cécilia DE MIRANDA, la petite fille habite avec ses parents rue de la Côte. Toutes nos félicitations à la famille.

## AVIS DE DECES



Nous venons d'apprendre le décès de M. André MARANGON à l'hôpital le vendredi 28 janvier. Il était âgé de 77 ans. A sa famille, à ses amis, nous présentons nos sincères condoléances.

## DECORATIONS DE NOËL

Comme vous avez pu le constater, notre village s'est mis aux couleurs de Noël pendant le mois de décembre.



Nous remercions les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la fabrication, la mise en place et le rangement des décorations de Noël de la commune. Au début du mois de décembre, l'atelier municipal a tourné à plein régime : scie, ponceuse, marteau, peinture, les petites mains ont travaillé pour la fabrication des éléments de décors qui ont ensuite été installés à plusieurs endroits du village.



Nous remercions particulièrement Françoise BEUVELOT et Jean-Paul BRUCHE qui ont fait don du sapin installé place de Lavoir. Il a été décoré avec soin par les enfants de l'accueil périscolaire.

Merci également aux habitants qui ont décoré leurs habitations afin de donner un air festif à notre beau village. L'équipe bénévole des décorateurs de la commune souhaiterait faire participer plus d'habitants pour la décoration du village avec pourquoi pas, la mise en place d'un petit concours amical entre voisin pour Noël 2022... Nous en reparlerons en temps voulu.

## ENDURO VAL DE LORRAINE



Les concurrents du Val de Lorraine Classic passeront cette année par Autreville. Ils descendront par le chemin qui mène au château d'eau et à la Falaise sans emprunter les rues habitées de la commune.

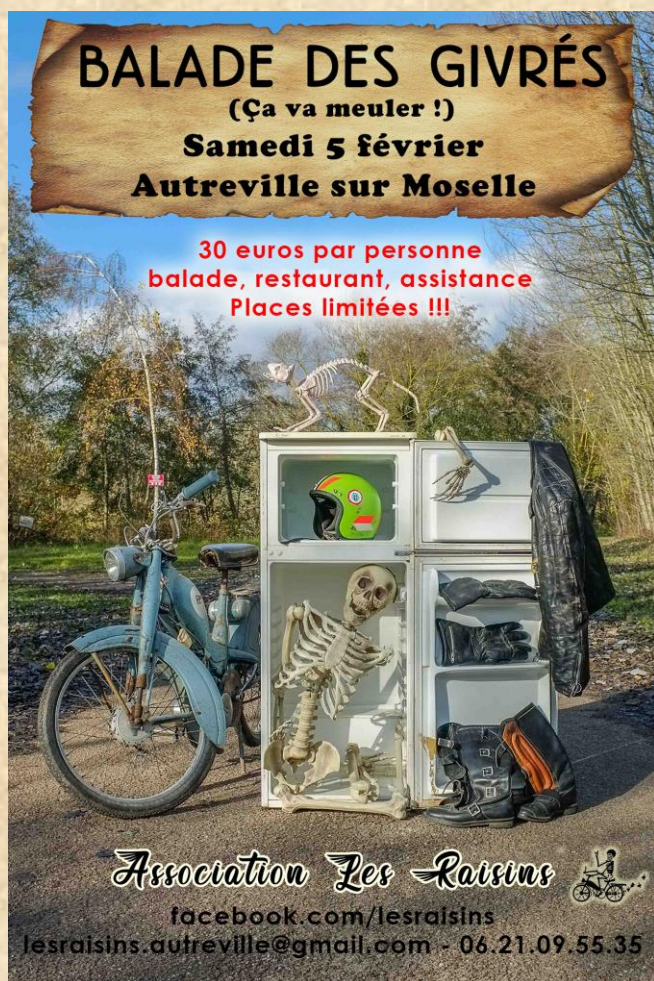


## FERMETURE DE LA MAIRIE



Notre secrétaire de mairie sera en congés du 7 au 14 février. La mairie sera fermée pendant cette période. Réouverture du secrétariat le mardi 15 février.

## ASSOCIATION LES RAISINS



**BALADE DES GIVRÉS**  
(Ça va meuler !)  
**Samedi 5 février**  
**Autreville sur Moselle**

30 euros par personne  
balade, restaurant, assistance  
Places limitées !!!

Association Les Raisins  
facebook.com/lesraisins  
lesraisins.autreville@gmail.com - 06.21.09.55.35

L'association Les Raisins propose sa quatrième balade en cyclomoteurs anciens samedi 5 février.

Autreville sur Moselle sera ce jour-là l'épicentre de la culture mob' qui ne cesse de séduire les jeunes... et moins jeunes !

Une cinquantaine de participants de toute la Lorraine braveront les températures hivernales pour une virée touristique de 80km en Meurthe et Moselle : boucle de la Moselle, côtes de Toul, petite Suisse Lorraine... Une pause repas bien méritée se fera au restaurant de Ménil la Tour, toujours dans l'esprit de favoriser le commerce local.

Tous les habitants sont invités à retrouver cette horde dédiée aux puissants 49.9cm<sup>3</sup>, pour assister au traditionnel départ sur fond de nuage bleu.

Le rendez-vous est donné sur le parking de la Moselle, baissé de drapeau prévu à 9h.

Renseignements : Association Les Raisins - [lesraisins.autreville@gmail.com](mailto:lesraisins.autreville@gmail.com) - 06.21.09.55.35

## ASSOCIATION VERSO

L'association VERSO (Voyages Echanges Rencontres Solidaires) est une association de solidarité internationale basée à Autreville-sur-Moselle.



*Sous le préau de l'école maternelle créée par VERSO*

Trois membres de l'association ont pu repartir dans le nord du Sénégal en décembre dernier après deux années sans déplacement à cause de la pandémie.

La tâche était importante pour les trois voyageurs : faire le bilan des deux années passées sans notre présence mais non sans travaux pilotés à distance, réceptionner les chantiers réalisés et préparer les nouveaux projets avec les habitants et les élus des villages de Gaé et Bokhol particulièrement.



Le programme riche et varié comprenait la remise en peinture des salles de classe de l'école maternelle avec les parents d'élèves, la réparation de tables bancs dans l'école élémentaire, la réception des huit blocs sanitaires avec eau potable construits dans des écoles de Gaé et Bokhol qui en étaient dépourvues (1 600 élèves concernés), le suivi du dépistage et de la prévention de la malnutrition pour 500 enfants de 0 à 6 ans, l'accompagnement des structures de santé des villages, le parrainage des enfants de l'école maternelle, la rénovation complète d'un puits dans un village peul, ...



*Remise en peinture des classes de l'école maternelle*

De nouveaux projets ont été rapportés, tous importants. VERSO a du pain sur la planche pendant plusieurs années pour l'accompagnement du développement de ces villages du bord du fleuve Sénégal.



*Discours pour la réception des blocs sanitaires*

Si vous souhaitez des renseignements sur les activités de VERSO au Sénégal, une présentation en images de nos actions, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de VERSO : [www.verso-blogsite.org](http://www.verso-blogsite.org) ou à contacter Jean-Jacques BIC au siège de l'association 1 rue de la Forêt – téléphone 06 81 41 41 69. Même sans partir au Sénégal, ce qui est toutefois possible, de nombreuses actions se font ici : recherche de financements, préparation de dossiers, pilotage à distance avec nos correspondants sur place, conseil d'administration, réflexion sur les projets, ... Nous avons besoin de bénévoles. **Venez nous rejoindre !**

## CHORALE MILL'AUTR'CHANTS



L'Assemblée Générale de la chorale "Mill'Autr'Chants" s'est déroulée le 26 janvier 2022 en présence de ses adhérents et de Monsieur Jean-Jacques Bic, Maire d'Autreville.

La Vice-présidente a remercié les personnes présentes, ainsi que la Municipalité d'Autreville pour son soutien à notre chorale.

La Trésorière a présenté le bilan financier et la Secrétaire, le bilan moral et d'activités.

Fabrice Tesson ne souhaitant pas se représenter, Odile Serment a été élue Présidente à l'unanimité.

Les deux dernières années ont été difficiles et nous avons été plus d'une saison sans pouvoir nous retrouver pour chanter !

La chorale n'a repris ses répétitions que fin septembre 2021. L'envie de chanter est toujours présente.

Nous aimerions que des hommes nous rejoignent pour étoffer ce pupitre. Aucun talent particulier n'est requis. La porte de "Mill'Autr'Chants" est ouverte à tous ceux qui souhaiteraient intégrer cette chorale sympathique, chaque mercredi de 18h45 à 20h30 à la salle polyvalente d'Autreville.

La cotisation annuelle est de 30 €.

Renseignements sur place ou par téléphone au 03 83 84 30 24.



*Rue de la Côte – Autreville-sur-Moselle*

Autreville *INFOS* – Février 2022

[www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr](http://www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr)

[www.facebook.com/autrevillesurmoselle/](https://www.facebook.com/autrevillesurmoselle/)

**Directeur de la publication :** Jean-Jacques BIC  
**Rédacteurs :** Mélanie ANDERSEN, Laurent MULLER, Séverine DESSALLE, Christophe PACHOUD et Jean-Jacques BIC  
Merci à Marylène LAUTHE qui distribue nos publications.  
*Imprimé par nos soins*